

MAÎTRISER LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'APPRENTISSAGE

PARCOURS PÉDAGOGIQUE À DISTANCE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître les fondamentaux de l'apprentissage pour répondre aux questions principales relatives à la conclusion du contrat.
- S'approprier les éléments clés du contrat d'apprentissage.
- Identifier les missions des Opco concernant l'apprentissage, leurs relations avec le CFA et l'employeur.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Public: Tout professionnel impliqué dans l'apprentissage, travaillant en entreprise, CFA, Opco, relais d'information...

Nombre de participants: 10 personnes (maximum)

Durée forfaitaire estimée: 12 heures, soit 7 heures 30 de formation synchrone + 4 heures 30 d'exercices appliqués (travaux individuels) en asynchrone

Prérequis: aucun

INTERVENANT(E)S

Romain Pigeaud, juriste consultant spécialisé dans les questions relatives à l'alternance, direction du droit de la formation, Centre Inffo
ou **Marie-Hélène Snyers-Michal**, juriste senior, chargée de formation pour Centre Inffo

SESSION
DE FORMATION

29, 30 juin, 2 juillet

ou

1^{er}, 2, 3 juillet

ou

5, 6, 7 octobre
2020



Contact commercial
contact.formation@centre-inffo.fr
Tél 01 55 93 91 83
www.centre-inffo.fr

THÈME 1

CONTRAT, STATUT ET RÉMUNÉRATION

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de l'apprentissage pour répondre aux questions principales relatives à la conclusion du contrat
- S'approprier les éléments clés du contrat d'apprentissage (première partie)

Points traités

- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation
- Enjeux de la réforme de l'apprentissage
- Publics et formations certifiantes concernés par le contrat d'apprentissage
- Statut d'un apprenti
- Rémunération de l'apprenti
- Durée du contrat et la durée de la formation certifiante

Séquence 1.1

Visio-conférence collective en synchrone :

- Présentation de la méthode et du programme

- Exposé (apport de contenus)

Date : jour 1 de 14 heures à 16 heures

Durée : 2 heures

Séquence 1.2

Travaux personnels en asynchrone

Réalisation de quiz et cas pratiques via la plateforme LMS de Centre Inffo

Date : jour 1 après-midi

Durée forfaitaire estimée : 1 heure 30

THÈME 2

AIDES FINANCIÈRES ET RUPTURE DU CONTRAT

Objectif

- S'approprier les éléments clés du contrat d'apprentissage (deuxième partie)

Points traités

- Différentes aides publiques éligibles pour l'employeur
- Démarches à effectuer par l'employeur
- Financements en provenance de l'Opco
- Différentes réductions de cotisations sociales
- Conditions de rupture d'un contrat d'apprentissage et conséquences de la rupture du contrat pour l'employeur, l'apprenti et le CFA

Séquence 2.1

Visio-conférence collective en synchrone :

- Debrief des travaux personnels (1.2)

- Exposé (apport de contenus)

Date : jour 2 de 14 heures à 16 heures

Durée : 2 heures

Séquence 2.2

Travaux personnels en asynchrone

Réalisation de quiz et cas pratiques via la plateforme LMS de Centre Inffo

Date : jour 2 après-midi

Durée forfaitaire estimée : 1 heure 30

THÈME 3

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE, RÔLE DES OPCO, DÉPÔT DU CONTRAT

Objectifs

- Identifier les missions des Opco concernant l'apprentissage, leurs relations avec le CFA et l'employeur, les financements pour l'apprentissage

Points traités

- Missions des Opco concernant le contrat d'apprentissage
- Convention de formation par apprentissage
- Procédure et calendrier de dépôt du contrat
- Paiements, calendrier de paiements et pièces justificatives demandées par les Opco
- Financements disponibles pour l'apprentissage
- Nouvelle taxe d'apprentissage

Séquence 3.1

Visio-conférence collective en synchrone :

- Debrief des travaux personnels (2.2)
- Exposé (apport de contenus)

Date : jour 3 de 9 heures 30 à 12 heures

Durée : 2 heures 30

Séquence 3.2

Travaux personnels en asynchrone :

- Réalisation de quiz et cas pratiques via la plateforme LMS de Centre Inffo

Date : jour 3 après-midi avant 15 heures

Durée forfaitaire estimée : 1 heure 30

Séquence 4

Visio-conférence collective en synchrone :

- Debrief des travaux personnels (3.2)
- Evaluation de la formation

Date : jour 3 après-midi de 15 heures à 16 heures

Durée : 1 heure

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, études de cas, quiz.

Parcours pédagogique à distance composé de :

- 3 visio-conférences en synchrone ;
- travaux personnels en asynchrone via la plateforme LMS de Centre Inffo.

Mise à disposition de supports de cours, documentation, vidéos sur la [plateforme LMS](#) de Centre Inffo.

Modalité de sanction : une attestation de fin de formation.



